

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS DE GOSNÉ 3-11 ans



alshgosne@liffre-cormier.fr

02.99.66.34.54 - 07.61.55.72.26

MAIRIE DE GOSNE

PL. DU CALVAIRE

35140 GOSNE

Année 2021-2022

Vous souhaitez inscrire vos enfants au sein de l'accueil de loisirs de Gosné et vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui peut être proposé par l'équipe d'animation.

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation, la Mairie de Gosné (qui gère les mercredis) ainsi qu'avec la collaboration de la communauté de communes de Liffré-Cormier (c'est-à-dire pour les vacances scolaires). En effet, depuis septembre 2021, la mairie de Gosné a pris la compétence de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les mercredis. Ainsi, la compétence des vacances scolaires, est prise par Liffré Cormier Communauté. Le projet éducatif est d'ailleurs disponible sur leur site internet.

« Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. C'est aussi un outil de formation pour les animateurs, de suivi des conditions de déroulement et de conduite de projet.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leurs accès aux responsabilités de la vie en société ».

Extrait du mémo guide édité par l'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire, établissement public du ministère de la cohésion sociale.

Le projet pédagogique met en lumière et répond aux objectifs du projet éducatif de la commune. Dans un premier temps, le bien-être de l'enfant dans son corps, dans un second temps le bien-être de l'enfant dans sa tête (autonomie, apprendre le vivre ensemble etc...) puis pour finir, le bien-être de l'enfant dans son environnement. De plus, le projet pédagogique ainsi que le projet éducatif sont accessibles sur le site de la Mairie de Gosné : www.gosne.fr.

L'accueil de loisirs de Gosné et son équipe d'animation propose un espace d'initiatives éducatives, dans un principe de coéducation, à part entière pour les enfants. Au cours de l'année, nous allons impulser et concrétiser de nouveaux projets à destination des enfants.

La grille tarifaire est accessible dans l'annexe de ce document (page 20). La facturation se fait via le service facturation de la Mairie de Gosné.

L'ALSH ouvre ses portes à 7h15 et les ferment à 18h45 avec la possibilité de choisir la formule d'inscriptions (matin et après-midi avec ou sans repas).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement

L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs de Gosné.

Qu'allez-vous trouver dans ce document?

Les objectifs du projet pédagogique qui répond aux objectifs du projet éducatif :

Pour les enfants et les jeunes

- Favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'autonomie des enfants et des jeunes
- Amener les enfants et les jeunes à devenir des citoyens respectueux
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Rendre les enfants acteur de leur journée
- Sensibiliser à la protection de l'environnement

Pour les familles et les adultes

- Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale
- Améliorer les moyens de communication
- Développer la participation des familles
- Favoriser l'accès aux sports-loisirs-culture

Pour le territoire

- Favoriser l'attractivité du territoire
- Favoriser l'accès aux services pour tous
- Développer la qualité des services de proximité
- Développer la solidarité territoriale

L'accueil de loisirs de Gosné

A- Présentation générale.

 Situation géographique 						
- Le public accueilli						
- L'équipe et le budget						
- Les espaces de l'accueil de loisirs						
B- Vue d'ensemble de la journée type.						
C- La journée détaillée.						
D - L'évaluation des actions.						
E- Règlement intérieur de l'accueil de loisirs de Gosné.						
F- La charte des animateurs et le rôle du directeur.						
G – Objectifs pédagogiques mini camp.						
Annexes						

Le dossier d'inscription

A. Présentation générale :

L'accueil de loisirs de Gosné est une structure qui assure l'accueil des enfants en journée complète (avec ou sans repas) ou en demi-journée (avec ou sans repas) tous les mercredis.

La situation géographique :

L'accueil de loisirs de Gosné est situé 2 rue de Buissonnière dans le centre de Gosné entre les deux écoles de la commune. La structure est d'une part l'accueil périscolaire pour l'école publique le matin et le soir, mais aussi l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

Le public accueilli :

L'accueil de loisirs de Gosné accueille les enfants dès leur scolarisation de 2 ans et demi à 11 ans inclus. La structure peut accueillir jusqu'à 60 enfants les mercredis.

Tous les mercredis matin les enfants de CM2 inscrits au centre de loisirs peuvent bénéficier de l'Espace Jeune (Passerelle). Il s'agit d'un accueil pour adolescent dont la compétence est prise par Liffré Cormier Communauté.



L'équipe :

L'équipe de direction est composée de :

Louane LERAT responsable de l'accueil de loisirs (DUT Carrières sociales)

L'équipe d'animation est composée d'animateurs contractuels ou saisonniers, titulaires de diplômes de l'animation tels que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), ou équivalents, et interviennent généralement selon deux modalités : Mercredis.

BAFA: Elodie Serrand – Peggy Guichard – Audrey Destays – Tiffany Trovalet – Marie Tomaszczyk

CAP Petite Enfance: Emilie Quinton

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, permettant le développement de projets innovant au service de l'enfant.

L'équipe technique est composée d'agents de la commune, d'agent de service pour le ménage et d'agent de service pour la restauration.



Une équipe d'animation impliquée

Les réunions de préparation régulières permettent à l'équipe d'animation de penser les projets d'animations en fonction des éléments de constat fait lors des bilans avec les enfants.

Ces projets sont aussi proposés afin de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer leur autonomie. Ces temps de préparations nous permettent d'échanger, d'organiser le temps de loisirs de l'enfant afin qu'il s'épanouisse au travers d'activités ludiques dans un cadre sécurisant. C'est au travers de ces réunions qu'est donc préparé le programme d'activités.

Des réunions de bilan sont aussi organisées afin de faire le point sur les actions développées et ainsi identifier les atouts, mineurs et majeurs, tant au niveau pédagogique qu'organisationnel afin d'avoir des perspectives appropriées aux attentes des enfants.

Le budget :

Au-delà des dépenses prévues en investissements ou dans le cadre du fonctionnement courant (Masse salariale, restaurations, travaux d'entretien ...), l'accueil de loisirs dispose d'un budget pédagogique de fonctionnement qui permet le financement de sorties, intervenants, goûters, et petits matériels comme peintures, feutres ...

Nous avons un budget fourni par la Mairie de Gosné dédié aux mercredis et un budget fourni par la communauté de communes de Liffré-Cormier pour les vacances scolaires.



Les espaces de l'Accueil de loisirs :

- Une grande salle d'accueil et d'activité
- Une petite salle de lecture et de jeux de société
- Une salle de sieste
- Une salle de motricité et d'accueil pour les plus grands (6-11 ans)
- Une infirmerie
- Une salle de restauration
- La cour de l'école publique
- Une salle de sport sous réservation

Nous avons la possibilité de travailler avec des partenaires pour compléter notre prestation telle que la médiathèque de Gosné.



B. <u>VUE D'ENSEMBLE DE JOURNEE TYPE :</u>

Garderie du matin accueil libre

7h15-9h30

Regroupement/discussion entre animateurs et enfants et présentation des activités

9h30-10h

Projets d'animations et activités

10h-11h45

Restauration

12h-13h

Temps calme

13h-14h

Projets d'animations et activités

14h-15h45

Regroupement et goûter

15h45-16h30

Temps libre et départ des enfants

16h45-18h45





C. <u>LA JOURNEE TYPE EXPLIQUEE</u>

Le temps d'accueil de 7h15 à 9h30

Les objectifs pédagogiques :

Permet à l'enfant de découvrir l'espace qui lui est dédié et être en autonomie en termes d'activités (coloriage, jeux sociétés, lecture...).

Favoriser la communication et la relation de confiance avec les familles.

Une équipe à l'écoute :

L'équipe d'animation et sa direction est l'interlocuteur principal des familles. Les parents se séparent de leurs enfants pour la journée ou demi-journée. Cette situation peut être source d'inquiétude de la part des parents et/ou de l'enfant. Il est donc indispensable que l'équipe d'animation ait une attitude éducative cohérente en étant disponible et à l'écoute des familles.

Chaque adulte, tout au long de la journée, est garant de la sécurité physique, affective et psychologique des enfants.

Vous souhaitez connaître ce qui proposé à votre enfant ?

Vous trouverez dans le lieu d'accueil, des espaces communication à l'entrée avec les menus de la cantine, le programme d'activités et diverses informations.

Afin de favoriser le dialogue et de conforter la relation de confiance entre les parents et l'équipe d'animations des compléments d'informations sur diverses actions menées sont apportés, par exemple sur un type d'équipement à prévoir pour une sortie.

Enfin, s'il y a des difficultés quant à mettre en place une relation en continue avec l'équipe de direction et d'animation, nous pouvons organier des rencontres pour faciliter les échanges.

Vous souhaitez savoir ce que va faire votre enfant pendant la journée ?

Le centre de loisirs est un lieu d'animation où chaque animateur s'implique, échange avec les enfants, anime des ateliers et jeux et prépare les enfants à la journée.

Les salles sont aménagées de manière à favoriser la convivialité dans un environnement sécurisé. Les animateurs transforment le lieu d'accueil en un « univers autonome » tels que : Jeux de sociétés, coin lecture, coin dessins ... Ainsi l'enfant peut aller dans différents espaces aménagés et vivre son début de journée comme il le souhaite.

Les horaires :

Les animateurs sont présents sur l'ensemble de l'amplitude horaire d'accueil (7h15-18h45). Ils arrivent sur la structure d'accueil de manière échelonnée.

Quelle organisation?

Un animateur (ou la directrice) accueille les enfants ainsi que les parents et inscrit sur un registre de présence informatisé l'heure d'arrivée.

En effet, nous sommes un Accueil de Loisirs accueillant des enfants mais également les parents.

Dans le contexte sanitaire actuel, les familles ne peuvent rentrer dans les locaux mais les échanges restent possibles. De plus et dans un autre contexte, les familles peuvent accompagner leurs enfants afin que la séparation entre les enfants et leurs parents se fasse en douceur car le bien-être des familles et des enfants fait également partie de nos objectifs.

Les autres membres de l'équipe animent et accompagnent les enfants dans les différents espaces.

Le temps d'échange animateurs et enfants : 9h30-10h

Les objectifs pédagogiques

Permet aux enfants de se retrouver par petits groupes et d'échanger sur la journée à l'accueil de loisirs.

Jeux de questions/réponses.

Les activités et sorties à venir.

Les idées des enfants sont demandées, s'ils souhaitent proposer des activités, en particulier pour les semaines à suivre en proposant des boites à idées par exemple. (les rendre acteur de leur journée).

C'est sur ce moment que nous procédons à l'appel des enfants et à la présentation des nouveaux enfants arrivés sur la structure.

Le programme de la journée est donc proposé aux enfants. Ils font le choix d'aller sur un atelier en fonction de leurs sensibilités et leurs envies, rappelons que les enfants sont acteurs de leur journée, c'est pourquoi ils choisissent leurs activités.

Les tranches d'âges sont séparées entre les maternelles et les élémentaires. De ce fait, l'équipe d'animation, qui changent de groupe chaque semaine, propose des ateliers adaptés à son public.

Les projets d'animations : De 10h à 11h45

Les objectifs pédagogiques :

Permettre à l'enfant de faire ses choix.

Amener l'enfant à être acteur et décideur.

Impliquer les enfants à la construction et l'avancée du projet.

Appréhender les apprentissages fondamentaux de façon ludique.

Faire découvrir de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres.

Qu'est-ce qu'un projet d'animation?

Le projet d'animation est l'outil principal utilisé par les animateurs. Il se décline en plusieurs domaines (scientifique, artistique, graphique, expression, sport, hygiène de vie, environnement, lecture et multimédia ...).

Une progression est établie sur plusieurs séances (Fil rouge), permettant à l'enfant d'appréhender le projet dans sa globalité. Il peut s'enrichir de sorties en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité.

Enfin le projet peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition si possible ouvert sur l'extérieur (parents, familles, autres accueils de loisirs) pour valoriser l'implication de l'enfant.

Du diagnostic aux propositions de projets ...

À la suite de temps d'échanges avec les enfants, l'équipe d'animation met en place différents projets en veillant à ce que les enfants découvrent de nouvelles pratiques en s'amusant.

Les enfants peuvent être également à l'initiative de projets qu'ils vont mettre en place avec l'accompagnement de l'animateur.

L'équipe de direction fixe également son projet structure, afin de faire évoluer les différents espaces de l'accueil de loisirs.

Des projets transversaux à l'échelle de la communauté de communes sont également proposés : intergénérationnels, mutualisation des sorties, échange de centres de loisirs, projets communautaires ...

Restauration: 12h-13h

Les objectifs pédagogiques :

Favoriser les échanges entre enfants et animateurs.

Apprentissage de l'autonomie

Sensibiliser à l'hygiène corporelle, alimentaire et

au gaspillage.

Découvrir de nouveaux goûts.



Le déjeuner débute à 12h pour tous les enfants.

Les enfants se lavent les mains avant d'entrer dans la salle de restauration.

Déjeuner dans le calme ou presque c'est un moment de détente aussi.

Le temps de repas des enfants fait partie du temps de travail des animateurs qui déjeunent en même temps que ceux-ci. Le repas est fourni par l'employeur : le personnel est ainsi amené, de par ses fonctions et les nécessités du service, à prendre ses repas avec les personnes dont il a la charge éducative, sociale ou psychologique ; et la présence des animateurs au moment des repas résulte d'une obligation professionnelle figurant dans le projet pédagogique.

Quand l'enfant termine son repas, il débarrasse lui-même le dessert, les couverts et les verres. Les enfants quittent la salle et vont rejoindre leurs camarades de jeu ou un des ateliers méridiens de façon autonomes.

De plus, durant ce temps de repas, l'équipe d'animation met en place des moyens pour éviter le gaspillage et sensibiliser les enfants à ce principe.

Certains maternels partent ensuite à la sieste qui est un temps très important dans le quotidien des enfants, rappelons que l'équipe d'animation s'adapte au rythme de l'enfant et donc à ses besoins physiques.

Le temps calme: 13h-14h

Les objectifs pédagogiques :

Permettre aux enfants d'être acteur de leur temps.

Développer leur autonomie.

Faire prendre conscience aux enfants de l'importance d'un temps calme

Amener les enfants à se projeter sur le temps de loisirs de l'après-midi.

Le temps méridien, par sa flexibilité au niveau du fonctionnement permet aux enfants d'être acteur de leur temps. Ils peuvent se déplacer de manière autonome, participer aux mini-activités ou bien tout simplement faire leurs propres activités.

Un lieu calme est mis à disposition des enfants dans l'espace lecture où ils peuvent se reposer sur tapis et coussins au sol avec la mise à disposition de livre.

C'est durant ce temps que progressivement l'équipe d'animation vient à proposer les activités de l'après-midi. Les enfants ont le choix d'y participer ou non, ce n'est pas une obligation.

Les projets d'animations : 14h-15h45

Les objectifs pédagogiques

Favoriser l'implication et l'adhésion de l'enfant sur un projet d'animation.

Favoriser l'autonomie.

Faire découvrir de nouveaux thèmes aux enfants.

Donner les possibilités d'agir de façon participative.

Quels intérêts?

Les ateliers sont proposés par l'équipe d'animation. Ils ont avant tout pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Ces ateliers (fil rouge) permettent à l'enfant de se projeter sur le long terme sur un thème particulier (artistiques, plastique, sportif, culturelle ...).

Les ateliers prennent en compte le rythme biologique des individus et une attention particulière est apportée au retour au calme avant de prendre le goûter pour favoriser l'écoute entre les enfants et l'équipe d'animations mais aussi l'es enfants entre aux.

Regroupement et goûter 15h45-16h30

Les objectifs pédagogiques

Favoriser le retour au calme.

Apprécier le vécu de la journée de chaque enfant.

Sensibiliser et impliquer l'enfant à ce temps de convivialité.

Les animateurs durant ce temps échangent entre eux et avec les enfants sur la journée, ce temps permet aux animateurs de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants sur les prochaines séances, d'évaluer leurs activités et surtout de prendre plaisir à être ensemble tout simplement.

Le temps du goûter est un moment de détente pour tout le monde, mais c'est aussi l'occasion de faire prendre conscience aux enfants, principalement par les échanges verbaux de l'importance de l'hygiène corporelle et alimentaire en passant par le gaspillage.

Temps calme, départ échelonné des enfants 16h45-18h45

Les objectifs pédagogiques

Permettre aux enfants de se préparer à retrouver leur famille.

Responsabiliser l'enfant à ses affaires personnelles pour un départ organisé.

À 16h45 les enfants accompagnées des animateurs sont sur un temps calme jusqu'à l'arrivée des parents. L'échange entre l'équipe d'animateurs et les familles est primordial sur ce temps d'accueil. Il permet un retour sur la journée et sur l'enfant luimême (sieste, comportement ...).

D. L'EVALUATION DES ACTIONS :

Du côté des enfants :

Leur implication, leurs intérêts, leurs besoins :

Via des discussions journalières.

Via des outils ludiques proposés pour faire le bilan des animations vécues (boîtes à émotion, à idées...).

Du coté des animateurs :

En fonction des constats réalisés lors des réunions bilans les animateurs peuvent améliorer, ajuster et/ou adapter les projets. Pour évaluer les actions, les animateurs prennent en compte le retour des enfants ainsi que celui des parents.

Du côté de la direction :

Des réunions de service enfance jeunesse avec les directeurs de structure permettent de prendre du recul de manière plus globale sur le fonctionnement. En effet, les directeurs de structure se regroupent régulièrement afin d'échanger sur le fonctionnement des ALSH et des choses qui peuvent être amélioré et/ou modifié.

Il existe également des entretiens de mi-parcours pour les animateurs pour faire un bilan sur les compétences, les objectifs, les projets mis en place etc...

Du côté des parents :

Les échanges avec les parents prennent une part importante dans l'évaluation des actions, car eux aussi peuvent nous faire des retours. Ces échanges peuvent se faire lors des accueils, par mail, par téléphone mais aussi lors de réunion organisée par la Mairie regroupant le personnel travaillant avec les enfants ainsi que les délégués de parents d'élèves ce qui facilite les échanges.

E. <u>REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE GOSNE :</u>

Dans le but de réunir les conditions nécessaires pour que l'enfant puisse évoluer dans un cadre sécurisant, certaines obligations devront être prises en compte par la famille, à savoir :

Un dossier d'inscription via le portail famille et qui peut être modifié à tout moment.

Accompagner et reprendre l'enfant à l'intérieur de la structure d'accueil en le signalant auprès de l'animateur (exception pour les plus grands).

Si un enfant est amené à quitter exceptionnellement la structure durant la journée, il sera demandé de compléter une décharge de responsabilité.

En dehors des responsables légaux, seuls les personnes inscrites sur les fiches de renseignements seront autorisées à récupérer l'enfant.

Toutefois si une tierce personne non notée sur la fiche de renseignement venait à récupérer l'enfant, la famille devra le signaler le matin auprès de l'animateur + autorisation écrite.

Les enfants autorisés à venir et/ou à partir seuls le soir partiront à l'heure indiquée sur le dossier d'inscription.

Règle de vie :

Les enfants doivent être propre et respecter le matériel collectif mis à leur disposition. Tout objet susceptible de représenter un danger quelconque est interdit.

Tout manquement répété aux règles de vie élémentaires en collectivité sera signalé aux parents ou aux responsables légaux de l'enfant avec qui un entretien sera proposé par l'équipe de direction. Selon les problématiques rencontrées, les décisions en découlant seront mises en œuvre. Il pourra être envisagé un renvoi de l'enfant.

Vêtements et objets personnels :

Nous ne disposons pas d'assurance prenant en compte les dégâts vestimentaires, il est conseillé de mettre à vos enfants des vêtements adaptés aux activités de l'accueil de loisirs et marqué au nom de l'enfant.

Les objets personnels (console de jeux, téléphone ...) ne sont pas autorisés sur la structure, cependant les enfants en accord avec l'équipe d'animation et de direction peuvent venir avec certains jeux (jeux sociétés, élastique, corde à sauter ...).

Les repas :

L'entreprise CONVIVIO reste l'interlocuteur des commandes et des actions menées autour des temps du repas.

La société CONVIVIO prépare et livre les repas sous la forme de liaison chaude. En tenant compte de la réglementation en vigueur les repas sont réceptionnés et servis par l'agent de restauration. Les repas sans porc sont fournis. Les agents sont tenus de servir l'intégralité du repas.

Un protocole individualisé peut avoir lieu pour les enfants ayant des allergies alimentaires. Dans ce cas, la famille pourra fournir le panier repas.

Maladies, accidents, urgences

Les médicaments ne seront administrés par la direction ou l'animateur uniquement sur présentation de l'original de l'ordonnance du médecin (Au nom de l'enfant et précisant la posologie).

En cas de maladie ou d'accident survenant sur l'accueil de loisirs, le responsable contactera les parents et ils décideront ensemble de la conduite à tenir.

En cas d'accident grave, ou d'urgence, il sera fait appel en priorité aux services d'urgences (SAMU, POMPIERS) et d'en aviser ensuite les parents.

La direction et les animateurs possèdent le diplôme « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Remarque:

Les dossiers d'inscriptions sont informatisés, les familles devront donc changer eux même tout changement personnel via le portail famille (Adresse, téléphone, adresse mail...).

Il existe des supports de communication tels que le portail famille, le tableau à l'entrée de l'ALSH qui permet d'afficher les informations utiles (horaires, menu, tableaux photos, affiches sorties etc...).

F - LA CHARTE DES ANIMATEURS

- Être souriant, disponible et ponctuel.
- Être professionnel et responsable.
- Être acteur et réactif, proposer son aide et des idées.
- Être en mesure de montrer l'exemple.
- Favoriser l'entraide et la solidarité : Être vigilant au bien-être des autres, se répartir de manière adéquate les tâches en tenant compte des compétences de chacun.
- Essayer de faire profiter de son expérience aux autres.
- Savoir accepter les remarques et se remettre en question.
- Accepter les différences des autres, être tolérant.
- Respecter le matériel et les espaces.

Le sens du travail en équipe est incontournable lorsqu'on est animateur.

Le respect et la tolérance sont des valeurs fortes dans l'équipe.

Le rôle formateur est largement encouragé, notamment pour soutenir les animateurs réalisant leur stage pratique BAFA sur les accueils de loisirs.

« Soyez motivés, être animateur c'est le plus beau métier du monde !! »

Le rôle du directeur :

Le directeur élabore un projet pédagogique en veillant à associer et prendre en compte tous les publics (enfants, animateurs, parents...). Garant de la qualité des projets d'animation et des activités proposés aux enfants, ainsi de leur bien-être et de leur sécurité tout au long du séjour.

Il anime et forme l'équipe d'animateurs et d'animatrices en facilitant l'expression de chacun.

Il organise, gère l'accueil collectif de mineurs en se référant aux valeurs et au projet éducatif de l'organisateur.

Il veille aux bonnes relations entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation. Il organise l'information et la communication et sollicite des partenariats en s'appuyant notamment sur le potentiel éducatif du territoire

Annexes:

Les tarifs :

TRANCHES	JOURNEE (sans repas)	DEMI JOURNEE (sans repas)	REPAS Maternelle	REPAS Primaire
T1 0 à 400	2,50 €	1,50 €	3,29 €	3,49 €
T2 401 à 600	4,50 €	2,70€	3,39 €	3,59 €
T3 601 à 800	5,50 €	3,30 €	3,49 €	3,69 €
T4 801 à 1000	7,00 €	4,20 €	3,79 €	4,02 €
T5 1001 à 1200	8,00€	4,80 €	3,91 €	4,12 €
T6 1201 à 1300	8,70 €	5,20 €	4,02 €	4,22 €
T7 1301 à 1500	9,40 €	5,60 €	4,07 €	4,27 €
T8 1501 à 1900	10,00 €	6,00 €	4,12 €	4,32 €
T9 1901 et +	12,00€	7,20 €	4,22 €	4,42 €

Les compléments :

Il convient de définir le tarif pour les enfants hors territoire communal :

	Tarif journée seule (sans repas)	Tarif demi-journée (sans repas)
Hors territoire communal	18,5 €	11 €

Pour la définition des tarifs supplémentaires pour des activités susceptibles d'être proposées aux enfants, il est proposé de décliner les tarifs selon les activités comme suit :

Supplément 1	Supplément 2	Supplément 3	Supplément 4	
2,50€	5€	7,50 €	10 €	

Le coût de ces animations supplémentaires restant relativement faible et ces animations n'ayant pas de caractère obligatoire lors de l'inscription à l'ALSH, il n'est pas proposé de déclinaison tarifaire QF pour ces suppléments.